

## Autorisation d'accès au portail clients myAXA

Veillez renvoyer le formulaire **rempli et signé** à l'une des adresses suivantes:

- E-mail: **myaxa.vertrag@axa.ch**
- Adresse postale: **AXA Winterthur**, myAXA, case postale 357, 8401 Winterthur

### Client (mandant)

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

ID entreprise (IDE) \_\_\_\_\_ N° de police/contrat \_\_\_\_\_  
(uniquement lors d'une première inscription)

Rue, n° \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Case postale \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Tél. professionnel \_\_\_\_\_ Tél. mobile \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

### Administrateur (personne autorisée)

Prénom nom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Sexe  f  m

Tél. professionnel \_\_\_\_\_ Tél. mobile \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Langue de correspondance:  de  fr  it  en

Si l'adresse de l'administrateur diffère de celle de l'entreprise:

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

Rue, n° \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Case postale \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Pour se connecter à myAXA, la personne autorisée utilise la procédure suivante:

- mTan avec le numéro de téléphone mobile indiqué ci-dessus; nous vous ferons parvenir le code par SMS.
- VoiceTan avec le numéro de téléphone professionnel indiqué ci-dessus; nous vous communiquerons le code par message vocal.

Accès à compter du (date) \_\_\_\_\_

Le client désigne la personne physique susmentionnée comme administrateur selon les «**Conditions d'utilisation du portail clients myAXA pour les entreprises**». L'autorisation porte sur l'ensemble des contrats d'assurance et contrats d'adhésion actuels et futurs détenus par le client, et concerne les applications déjà disponibles actuellement et mises en ligne ultérieurement sur le portail. L'administrateur est habilité à accéder à toutes les données du client mises à disposition sur le portail myAXA et à les modifier. Il peut également déléguer à d'autres utilisateurs le droit d'accéder à ces données.

Le client confirme qu'il a remis à l'administrateur les «**Conditions d'utilisation du portail clients myAXA pour les entreprises**».

Le client s'engage à communiquer immédiatement à AXA, par courrier postal ou par voie électronique, toute modification apportée à l'autorisation d'accès, notamment son octroi ou sa suppression.

Lieu, date

Signature du client

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Lieu, date

Signature du client

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_